

PAEF

de
l'Université de Moncton
Campus de Shippagan

Pour plus de détails ou
pour prendre rendez-vous,
communiquiez en toute
confidentialité avec SFP au :
(506) 727-1866

Si l'agente d'orientation de
SFP est absente, laissez votre
message sur la boîte vocale et
elle vous rappellera dans les
plus brefs délais.

HEURES D'OUVERTURE :
du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30

Vous vivez des difficultés sur
le plan...



**Votre Programme
d'aide aux employé.e.s
et famille est offert par**

Services à la famille de la Péninsule
est un programme du
Centre de Bénévolat
de la Péninsule Acadienne Inc.
220, boul. St-Pierre Ouest, suite 100
Caraquet (Nouveau-Brunswick) E1W 1A5

Courriel : sfp2@nbnet.nb.ca
Internet : www.cbpa.ca



Téléphone : 727-1866
Courrier électronique : sfp2@nbnet.nb.ca

Le **Programme d'aide aux employé.e.s et famille (PAEF)**

est un service confidentiel d'information, de consultation et d'orientation, afin d'accompagner l'employé.e et les membres de sa famille (le cas échéant) aux prises avec certaines difficultés.

Principaux objectifs d'un PAEF

- Visé à réduire ou éliminer des problèmes de toute nature de telle sorte que le rendement de l'employé.e en soit amélioré;
- Visé à améliorer le mieux-être des employé.e.s;
- Visé à encourager les employé.e.s à obtenir de l'aide avant que leur rendement au travail en soit affecté;
- Visé à permettre aux employé.e.s d'obtenir de l'aide de façon confidentielle.

Pour obtenir le service

Vous pouvez utiliser votre PAEF de votre propre initiative en consultant l'agent.e d'orientation de Services à la Famille de la Péninsule (SFP) ou en vous adressant à votre agent.e d'orientation interne (au travail). Votre supérieur peut également vous suggérer d'y avoir recours pour des raisons de rendement au travail.

Problématique

Si vous vivez des difficultés sur le plan personnel, familial, conjugal, parental, financier ou professionnel...

nous pouvons vous aider.

Rôle de l'intervenant.e

L'intervenant.e peut vous aider à vous outiller pour composer avec des problèmes affectant votre rendement au travail, et peut également vous orienter vers le service approprié.

Nombre de rencontres autorisées

Vous et chaque membre de votre famille avez droit à six rencontres par année. Il est possible que des rencontres supplémentaires soient accordées.

Coût des services

Le coût des consultations est régi par l'entente conclue entre votre employeur et Services à la Famille de la Péninsule.

Nos ressources

- Travailleurs sociaux immatriculés
- Psychologues licenciés
- Praticien en soins sonores

PAEF